



Paris, le 10 septembre 2025

## Communiqué de presse

### Journée mondiale de prévention du suicide

#### Prévenir le suicide : une priorité nationale de santé publique à l'attention des jeunes, des personnes âgées et de toutes et tous.

Chaque année en France plus de 9 000 personnes meurent par suicide et près de 200 000 tentent de mettre fin à leurs jours. Les jeunes et les personnes âgées sont particulièrement touchés. Pour répondre à cet enjeu majeur de santé publique et en lien avec la Grande cause nationale Santé mentale 2025, le ministère du Travail, de la Santé, des solidarités et des Familles poursuit le déploiement de sa stratégie nationale de prévention du suicide, centrée sur des dispositifs concrets visant à réduire le risque suicidaire et à accompagner efficacement les personnes en détresse.

#### Les dispositifs clés pour agir au plus près des personnes à risque

- **VigilanS : maintenir le lien après une tentative de suicide**  
Ce dispositif, opérationnel dans 17 régions dont 4 en Outre-mer, permet de recontacter les personnes ayant fait une tentative et réduit significativement<sup>1</sup> le risque de récurrence ([Prévention du suicide : Vigilans, un dispositif efficace face au risque de récurrences des tentatives de suicide | Santé publique France, article du Journal of the American Medical Association](#))
- **Former au repérage et à l'intervention de crise**  
Des formations adaptées proposées aussi bien aux citoyens volontaires qu'aux professionnels de santé, favorisent la constitution de réseaux de vigilance capables d'assurer une prise en charge rapide et sécurisée des personnes en crise.  
<https://www.geps.fr/>
- **Prévenir la contagion suicidaire**  
[Des actions ciblées](#) pour prévenir les phénomènes de contagion suicidaire, notamment grâce au programme Papageno : identification des lieux à risque et sécurisation, accompagnement des personnes confrontées à des morts par suicide ou tentatives de suicides, formation des journalistes à un traitement responsable du sujet et accompagnement des institutions dans la gestion post-suicide, limitant ainsi la propagation des comportements à risque.
- **Le 3114 : un numéro national d'écoute et d'orientation**  
Disponible 24h/24 et 7j/7 sur tout le territoire, ce service gratuit met en relation les personnes en détresse, leurs proches et les professionnels avec des professionnels formés (infirmiers, psychologues et psychiatres). Plus d'un million d'appels ont déjà été reçus.

---

<sup>1</sup> L'évaluation menée par SpF a montré une diminution de 38 % du risque de réitération suicidaire (passage aux urgences ou hospitalisation pour tentative de suicide ou décès par suicide) dans les 12 mois suivant leur tentative de suicide chez les patients Vigilans.

À ces dispositifs nationaux s'ajoute l'action des associations partenaires (SOS Amitié, Nightline, Fil Santé Jeune, Union nationale de prévention du suicide, plateforme Espoir, etc.) qui apportent un soutien direct, gratuit et confidentiel aux personnes en souffrance et à leur entourage.

### **Des actions en faveur spécifiquement des jeunes et des personnes âgées**

Cette stratégie a été récemment renforcée sur son volet « Jeunes » avec des actions visant à généraliser et améliorer la prise en charge des mineurs par les centres Vigilans, à expérimenter le programme de recherche « Equipe en Ligne d'Intervention et d'Orientation pour les Adolescents et les jeunes adultes en Souffrance » (ELIOS) qui prévoit l'intervention de web-cliniciens formés à la prévention du suicide directement sur les réseaux sociaux pour venir en aide aux jeunes en proie à des idées suicidaires, et à adosser un tchat à terme au 3114 afin d'en faciliter l'accès à ce public.

Concernant les personnes âgées, une expérimentation est en cours au niveau de l'agence régionale de santé d'Occitanie pour adapter le protocole de prise en charge du programme Vigilans à ce public (envoi de cartes postales personnalisées, inclusion avant tentative de suicide, etc.)

### **Une mobilisation continue**

Informers, repérer plus tôt, maintenir le lien et renforcer l'accompagnement : tels sont les leviers concrets de la prévention du suicide, sur lesquels le ministère chargé de la Santé agit de manière constante pour protéger les jeunes, les personnes âgées et toutes les populations vulnérables.

Pour aller plus loin :

- [Site Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles](#)
- [Instruction du 6 juillet 2022 relative à la stratégie nationale de prévention du suicide](#)
- [Site du numéro national de prévention du suicide](#)
- Pour plus d'informations et données récentes sur le suicide en France, consulter le [rapport de la DREES : Observatoire national du suicide – 6e rapport \(février 2025\)](#)

**Contact presse :** [presse-dgs@sante.gouv.fr](mailto:presse-dgs@sante.gouv.fr) Tél : 01 87 05 92 12